



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Saint-Pierre, le 19 janvier 2015

Cabinet du Préfet.

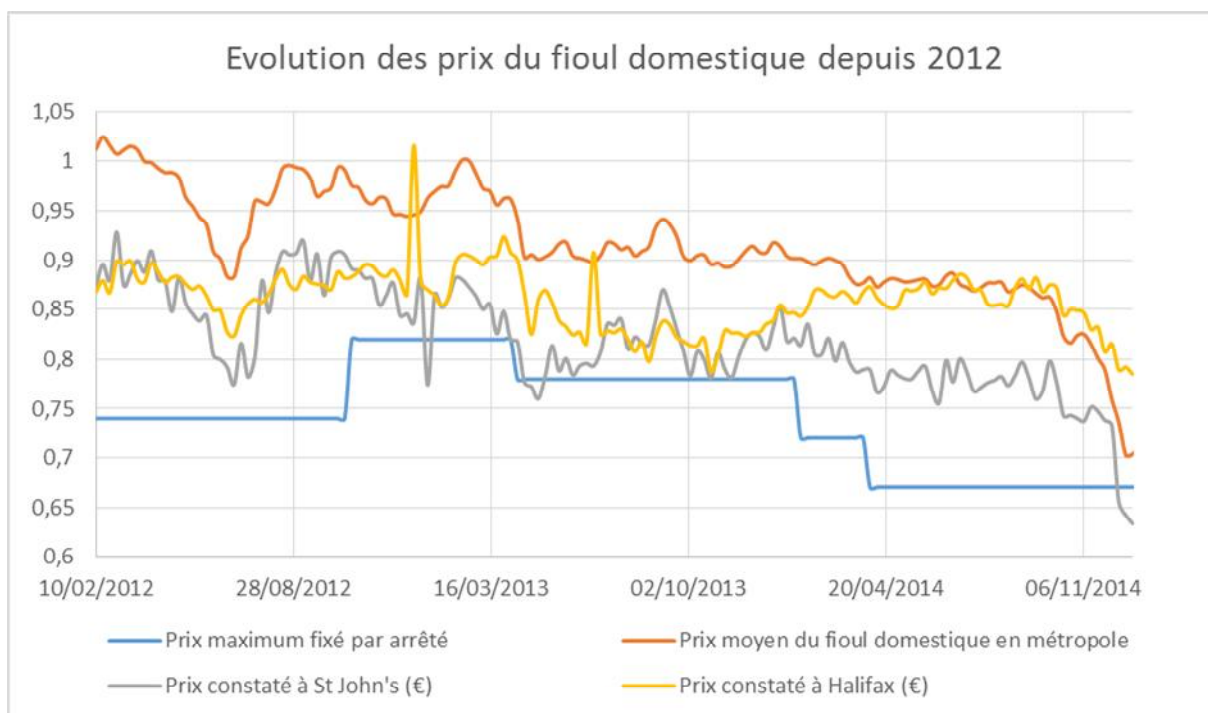
### COMMUNIQUE de la PREFECTURE.

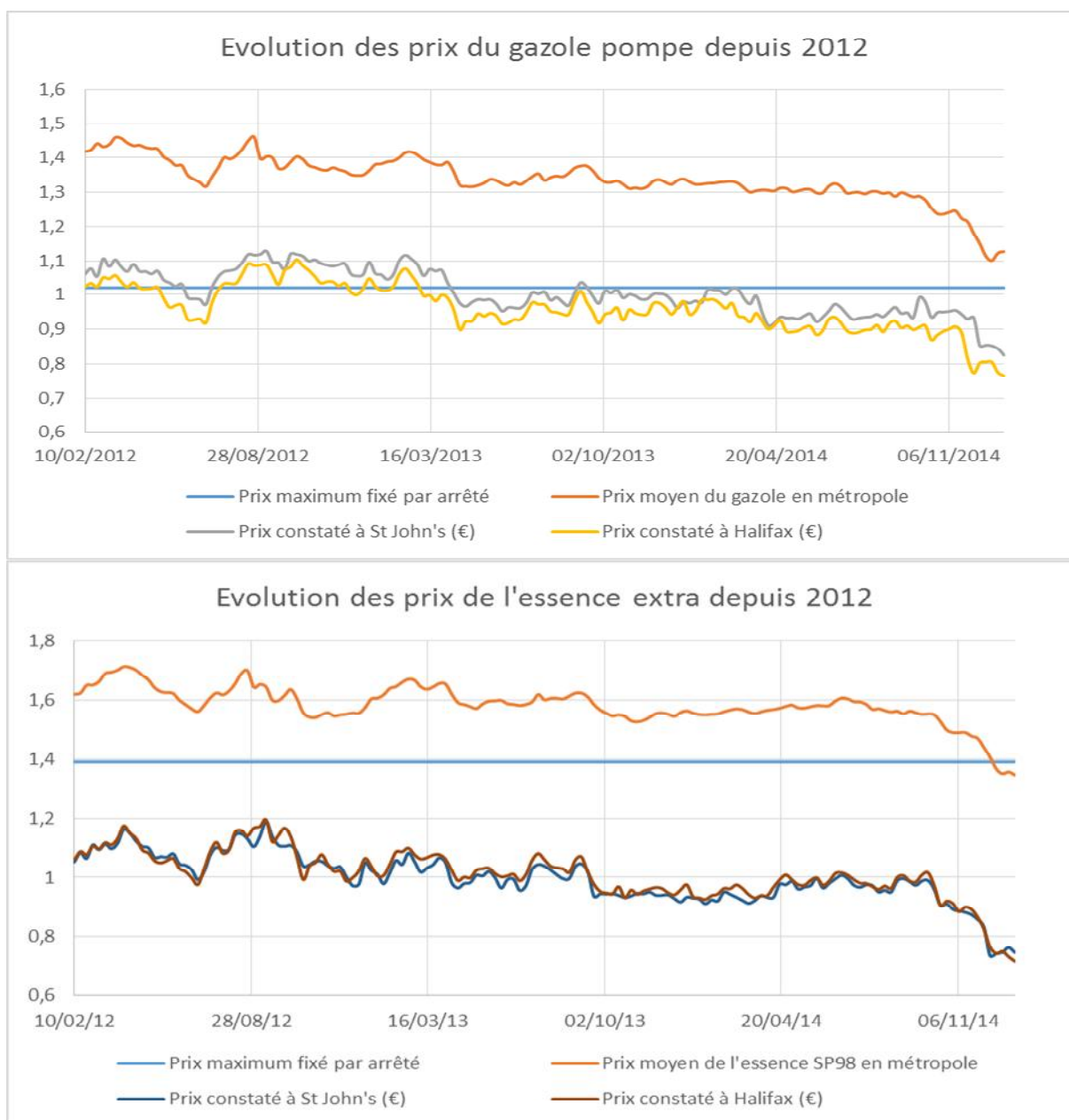
Dans un contexte de baisse des cours internationaux du baril de pétrole brut, la préfecture souhaite apporter un complément d'information sur la situation spécifique de l'archipel et le dispositif de régulation du prix des produits pétroliers.

Les distributeurs répercutent habituellement de façon lissée les variations des cours sur les prix à la pompe avec un décalage en temps et en intensité. Ainsi, quand les cotations internationales diminuent fortement, l'intégralité de la baisse n'est pas immédiatement répercutée sur les prix à la pompe, et ce d'autant plus qu'il existe un délai entre l'approvisionnement et la consommation.

A Saint-Pierre et Miquelon, un système de régulation a été mis en place pour limiter la volatilité des prix pour l'utilisateur final. Dans ce cadre légal, les prix de vente maximum des produits pétroliers et les marges limites de l'importateur-distributeur sont fixés par arrêté préfectoral. Le prix final du carburant sur l'archipel prend également en considération l'évolution du cours du dollar et du volume de consommation ainsi que les difficultés techniques d'approvisionnement.

Les graphiques suivants illustrent l'évolution des prix des produits pétroliers sur les 3 dernières années dans l'archipel, en métropole et dans les provinces atlantiques canadiennes (dernières données arrêtées à fin décembre 2014).





Sources : Ministère du Développement Durable (France) et Agence des Ressources Naturelles (Canada)

Comme on peut le constater, ce système se révèle efficace dans le temps en permettant un lissage des prix ainsi que le maintien de ces derniers à un niveau inférieur à celui pratiqué en métropole, et en relative adéquation avec ceux pratiqués dans les provinces maritimes, où ces produits ne sont pas assujettis aux mêmes taxes.

Le Préfet demeure attentif à l'évolution des prix des produits pétroliers sur l'archipel, qui représentent un poste de dépense important pour les consommateurs. Ses services étudient toutes les options permettant d'envisager dans un cadre légal une évolution des prix conforme à celle des hydrocarbures, tout en tenant compte pour cela des intrants (prix d'achat, parité dollar/euro...).